



Date de génération de ce justificatif : 24/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

EARL DE L'ARDENNE – Modification(s) de société

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 23 octobre 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Modification(s) de société



Avis de transformation EARL DE L'ARDENNE Société civile au capital de 15 000 € Siège social : La Bigotière 35240 RETIERS RCS RENNES 512 177 239 Suivant délibération du 6 octobre 2026, l'associé unique a décidé, à compter du 1er octobre 2026 : – de transformer l'EARL en GAEC désormais dénommée « RUPIN ». Cette transformation n'entraîne pas création d'une personne morale nouvelle. Aucune modification n'est apportée à l'objet – de nommer M. Alexandre RUPIN en qualité de cogérant. – de proroger la durée de la société de 30 ans à 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. – de modifier la dénomination sociale qui devient « RUPIN ». Modifications seront faites au Greffe du TC de RENNES Pour avis

[Consulter cette annonce en ligne](#)